

**DÉCRET N° 2019 – 153 DU 05 JUIN 2019**  
portant nomination des membres du Conseil  
d'administration de l'Agence Nationale de  
Protection Sociale.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;  
**vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;  
**vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;  
**vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;  
**vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;  
**vu** le décret n° 2018-064 du 28 février 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ;  
**vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;  
**vu** le décret n° 2019-008 du 09 janvier 2019 portant approbation des statuts de l'Agence Nationale de Protection Sociale ;  
**sur** proposition du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance,  
**le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 05 juin 2019,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Agence Nationale de Protection Sociale, les personnes dont les noms suivent :

1. monsieur **Bidosessi Thierry Geoffroy ADOKO**, représentant du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance ;
2. monsieur **Lamidhi SALAMI**, représentant du Ministre de la Santé ;

3. madame **Maryse LOKOSSOU**, représentante du Ministre de l'Économie et des Finances ;
4. monsieur **Rufino d'ALMEIDA**, représentant du Ministre d'État, chargé du Plan et du Développement ;
5. monsieur **Anoumou Marcellin HOUNWANOU**, représentant du Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle ;
6. monsieur **Edouard SEHLIN**, représentant du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi.

## Article 2

Monsieur **Bidosessi Thierry Geoffroy ADOKO** est nommé Président du Conseil d'administration.

## Article 3

Les membres du Conseil d'administration de l'Agence Nationale de Protection Sociale sont nommés pour une durée de trois (03) ans, à compter de la date d'installation des membres du Conseil.

## Article 4

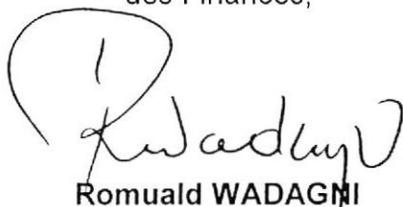
Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 05 juin 2019

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

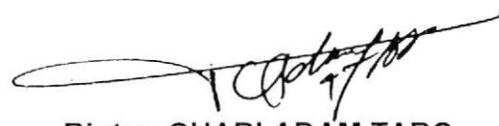
Le Ministre de l'Économie et  
des Finances,



**Romuald WADAGNI**



**Patrice TALON**  
Le Ministre des Affaires Sociales et de la  
Microfinance,



**Bintou CHABI ADAM TARO**

**AMPLIATIONS** : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MASM : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ;  
SGG : 4 ; Intéressés : 6 ; JORB : 1.